

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 04/07/2025

Date d'affichage : 15/07/2025

MA-DEL-2025-054

L'an deux mil vingt cinq, le onze juillet, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Stéphanie LIONDOR.

Étaient absents excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Immeuble Gayaud : plan de financement général

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le projet de rénovation de l'immeuble GAYAUD, 4 rue d'Herse, comprend une partie logement et une partie commerce.

Certaines aides de l'Etat et de la Région sont spécifiques à la partie logement et d'autres concernent la totalité du projet.

Pour la globalité de cette opération, la commune pourrait bénéficier des aides de l'Etat au titre de la DETR.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

DEPENSES HT

RECETTES HT

Travaux après consultation

des entreprises	447 939.80	Etat DETR (PVD)	37.98%	190 000.00
Maîtrise d'œuvre	41 328.00	Etat FNADT	forfait	150 000.00
APAVE SPS et CT	6 725.00	Départ. boost'habitat	forfait	30 000.00
ALVAREZ – plomb /amiante	3 382.67	Région	estimation	30 000.00
BE Energéthik Audit énergétique	900.00	Commune	20.04%	100 275.47
TOTAL	500 275.47	TOTAL		500 275.47

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Accusé de réception en préfecture
16/07/2025 à 14h04
Date de télétransmission : 16/07/2025
Date de réception préfecture : 16/07/2025

- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour 190 000.00 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à e cette opération

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 15/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

